

Volet « Prévention de l'illettrisme par les Arts du Langage »

Projet pédagogique 2012-2013 : « Les voix du poème ».

Parce qu'elle permet d'acquérir des **connaissances** identifiées mais aussi d'exercer des **capacités** et de développer des **attitudes**, la pratique de la poésie concourt à l'acquisition du socle commun et s'inscrit pleinement dans les nouveaux programmes de l'école primaire publiés au Bulletin Officiel (BO du 19 juin 2008). Il est en effet rappelé par ces Programmes que « *l'utilité d'un apprentissage structuré des automatismes et des savoir-faire instrumentaux n'exclut pas celle du recours à des situations d'exploration, de découverte, ou de réflexion sur des problèmes à résoudre. L'accès au sens et l'acquisition des automatismes ne sont pas antinomiques : il appartient aux enseignants de varier les approches et les méthodes pour lier ces deux composantes de tout apprentissage.* »

La démarche proposée met en œuvre **une pédagogie de projet**. Elle développe une suite d'étapes s'enchaînant dans un ordre logique, mais non figé, offrant une progression maîtrisée vers un objectif finalisé d'apprentissages ciblés, tout en générant une motivation, une dynamique de groupe efficace (coopération) et une valorisation du travail effectué.

Concrètement, il s'agit de permettre aux enfants de découvrir un patrimoine de textes littéraires et poétiques choisis, d'apprendre à les écouter, à les lire et à les interpréter, avant de les imiter, et enfin d'accéder à leur propre créativité par l'écriture, l'illustration, la récitation et la diction de textes. Des ressources pédagogiques seront accessibles en ligne en cliquant sur les liens de la colonne « Actions/Outils ».

Défis académiques (Projet académique 2010-2014)	Compétences du référentiel du professeur des écoles Pour l'enseignant	Compétences du socle commun Pour l'élève	Programmes 2008	Actions/Outils
<p>Défi 1 : Une pédagogie individualisée.</p> <p>Défi 2 : Des parcours scolaires réussis.</p>	<p>Compétence 2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer.</p> <p>Compétence 3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale.</p> <p>Compétence 4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.</p>	<p>Compétence 1 : Maîtrise de la langue française. L'élève est capable de lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte, lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge.</p> <p>Compétence 5 : Culture humaniste. L'élève est capable d'exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances.</p>	<p><i>Les élèves rendent compte de leur lecture, expriment leurs réactions ou leurs points de vue et échangent entre eux sur ces sujets, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, tonalité comique ou tragique...).</i></p> <p><i>Ces lectures cursives sont conduites avec le souci de développer chez l'élève le plaisir de lire.</i></p>	<p><i>Découverte des poèmes (écoute, lecture)</i></p> <p><i>Lire.</i></p>

Volet « Prévention de l'illettrisme par les Arts du Langage »

<p>Défi 1 : Une pédagogie individualisée. Défi 2 : Des parcours scolaires réussis.</p>	<p>Compétence 2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer. Compétence 3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale. Compétence 4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.</p>	<p>Compétence 1 : Maîtrise de la langue française. L'élève est capable de rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire, d'orthographier correctement un texte simple. Compétence 5 : Culture humaniste. L'élève est capable d'inventer et de réaliser des textes, des œuvres plastiques.</p>	<p><i>La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. Ils sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition.</i></p>	<p><i>Production des poèmes (imitation, création) Écrire.</i></p>
<p>Défi 1 : Une pédagogie individualisée. Défi 2 : Des parcours scolaires réussis.</p>	<p>Compétence 2 : Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer. Compétence 3 : Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale. Compétence 4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.</p>	<p>Compétence 1 : Maîtrise de la langue française. L'élève est capable de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis, de prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté, de comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient et de dégager le thème d'un texte. Compétence 5 : Culture humaniste. L'élève est capable de dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose, d'interpréter une chanson, de participer avec exactitude à un jeu rythmique.</p>	<p><i>Les interprétations diverses sont toujours rapportées aux éléments du texte qui les autorisent ou, au contraire, les rendent impossibles.</i></p>	<p><i>Interprétation des poèmes Dire.</i></p>
<p>Défi 2 : Des parcours scolaires réussis. Défi 4 : Une École ouverte à l'art, la culture et l'international.</p>	<p>Compétence 4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement. Compétence 6 : Prendre en compte la diversité des élèves. Compétence 10 : Se former et innover.</p>	<p>Compétence 1 : Maîtrise de la langue française. Compétence 4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. L'élève est capable d'utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, pour communiquer.</p>	<p><i>Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts. La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves.</i></p>	<p><i>Stage long départemental (PAF) « De l'écoute à l'expression en passant par la voix ».</i></p>

Volet « Prévention de l'illettrisme par les Arts du Langage »

<p>Défi 1 : Une pédagogie individualisée. Défi 4 : Une École ouverte à l'art, la culture et l'international.</p>	<p>Compétence 6 : Prendre en compte la diversité des élèves. Compétence 10 : Se former et innover.</p>	<p>Compétence 4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. L'élève est capable d'utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, pour communiquer. Compétence 5 : Culture humaniste. L'élève est capable de distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture).</p>	<p><i>La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts (arts du langage : littérature, poésie).</i></p>	<p><i>Animation pédagogique « Les Arts du langage ».</i></p>
<p>Défi 3 : Des élèves responsables et autonomes. Défi 4 : Une École ouverte à l'art, la culture et l'international.</p>	<p>Compétence 7 : Évaluer les élèves. Compétence 9 : Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école. Compétence 10 : Se former et innover.</p>	<p>Compétence 1 : Maîtrise de la langue française. L'élève est capable de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis. Compétence 5 : Culture humaniste. L'élève est capable de dire et d'interpréter de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose, d'exprimer ses émotions. Compétence 6 : Compétences sociales et civiques. L'élève est capable de prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, coopérer avec un ou plusieurs camarades. Compétences 7 : Autonomie et initiative. L'élève est capable de montrer une certaine persévérance dans toutes les activités, de s'impliquer dans un projet individuel ou collectif.</p>	<p><i>Un travail régulier de récitation (mémorisation et diction) est conduit sur des textes en prose et des poèmes. La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.</i></p>	<p><i>Travail partenarial Printemps des Poètes Festival Jean Ricard</i></p>